

Cand-Landi s'occupe des déchets du Nord vaudois

Voirie

L'entreprise grandsonnoise est le nouveau partenaire de la STRID depuis le 1^{er} juillet

Si vous n'avez rien remarqué de particulier le 1^{er} juillet, c'est que la STRID et Cand-Landi ont réussi leur coup. Depuis ce lundi, la société qui gère les déchets de 62 communes du Nord vaudois a changé de prestataire pour la collecte de ses déchets. Cand-Landi reprend ainsi le rôle auparavant occupé par la société Transvoirie, avec quelques modifications.

«Avant, il existait trois marchés: les ordures ménagères, les biodéchets et le papier/carton, explique le directeur de la STRID, Jean Paul Schindelholz. Nous avons profité de ce nouveau contrat pour regrouper tous les marchés.» Les effets de ce rassemblement? «Aucun pour la population, assure Jean Paul Schindelholz. Par contre, cela occasionnera une simplification de la tarification pour les communes et une baisse des coûts, puisque nous pourrons faire des prix de groupes.»

Pour assumer la tâche proposée par la STRID, l'entreprise Cand-Landi a dû investir du temps et de l'argent depuis janvier 2018, date à laquelle elle a remporté l'appel d'offres devant Transvoirie. La société a acheté quatre nouveaux camions, «un gros investissement», selon Xavier Prudhomme, directeur général de Cand-Landi. «Il a fallu tout préparer, notamment l'itinéraire pour la collecte, en six mois seulement.»

C'est notamment pour cette raison que l'appel d'offres a été fait au 1^{er} juillet et non au 1^{er} janvier. «La ville est plus calme et il y

a moins de déchets à cette période, détaille le directeur de la STRID. En plus, si le temps de collecte est plus long que prévu, ce qui est normal au début, le soleil se couche plus tard.»

Les deux partenaires, qui avaient déjà collaboré pour le triage des plastiques, espèrent également déclencher un changement dans les communes: la containérisation. «Nous proposons des containers à un très bon tarif, annonce Jean Paul Schindelholz. Ils sont équipés d'une petite puce qui pèse et localise le container.» Ce système permettra notamment de lutter plus efficacement contre le problème des sacs non taxés ou des ordures mal triées.

«Pour la population, rien ne change. En revanche, les tarifs devraient baisser pour les communes»

Jean Paul Schindelholz

Directeur de la STRID

La containérisation implique aussi une hausse de qualité en matière de santé des employés de la voirie. «Conduire un container jusqu'au bras mécanique du camion est moins épuisant que de se baisser pour ensuite envoyer un sac dans la benne, affirme le directeur de la STRID. C'est principalement pour eux que nous souhaitons augmenter le nombre de containers.»

Le contrat qui lie désormais les deux entreprises durera jusqu'en 2025. **M.G.**